



# TIR SUR QUILLES

## REGLEMENT

- Le tir sur quilles (pin shooting – discipline 27 et 27A) est réservé aux membres de la S.R.T.C familiarisés à ces disciplines.
- Il est organisé au stand de Solre , les jours d’ouverture, excepté le samedi et dimanche matin.
- Frais de participation : 5 € à payer au préalable au Directeur de tir.
- **But du jeu** : abattre le plus de quilles possibles avec 30 balles (6 x 5 cartouches).
- **A savoir** : un seul tireur à la fois, les autres attendent leur tour à l’extérieur du pas de tir.
- **Les règles de sécurité doivent être scrupuleusement respectées.**
- Le tir et la préparation sont effectués **sur commandement** d’un Directeur de tir et sous sa surveillance.
- **Commandements** : Chargez : 5 cartouches dans le chargeur ou le barillet.  
Déchargez : vider le chargeur ou le barillet.  
Cessez le feu : arrêter immédiatement le tir et remettre l’arme en sécurité.
- On démarre avec l’arme à 45°, index le long du pontet et le tir débute au beep sonore.
- La séance terminée, remettre l’arme en sécurité dans la valise dans les conditions de transport.
- **Armes et calibres autorisés** : Toutes les armes de poing standard (pistolet ou revolver) du calibre .7,65 au .45 acp (pas de magnum). **Les wadcutter et semi wadcutter sont interdites.**  
**Le calibre .22 est exclu.**

**Le Conseil d’administration**